

Rencontres du réseau Rhône 2009

6 et 7 juillet 2009 à Givors (69)

*Le Patrimoine Culturel Immatériel,
une dimension originale dans la mise en valeur du patrimoine fluvial*

Les rencontres du réseau Rhône 2009 avaient pour ambition de proposer des réflexions et des échanges autour des problématiques contemporaines du Patrimoine Culturel Immatériel fluvial concernant tout particulièrement le fleuve Rhône.

6 juillet matin : les différentes facettes du Patrimoine Culturel Immatériel.

Exemples des fleuves Rhône, Sénégal et St Laurent.

D'un continent à l'autre, quelle place réserve-t-on à cet héritage singulier et comment est-il appréhendé pour répondre à des situations originales ?

Ibrahima Bao, président de la Maison du fleuve **Sénégal**, nous explique que les relations des hommes avec le fleuve Sénégal sont marquées par la présence d'esprits dangereux dans le cours des eaux. Les pêcheurs jouent le rôle de médiateurs entre les hommes et les esprits. Cette dimension symbolique entre par ailleurs dans leur pratique quotidienne puisqu'ils ont recours à des savoirs occultes pour pêcher. Cette catégorie d'usagers du fleuve est donc porteuse d'un ensemble de connaissances singulières qui conditionne sa relation avec le cours d'eau.

Alain Franck, ethnologue au Musée Maritime du Québec, nous rappelle que le fleuve **St-Laurent** est un axe de civilisation, ainsi qu'un axe de communication entre les océans Atlantique et Pacifique. On comprend dès lors l'importance de la navigation. Les Amérindiens, premiers occupants des terres canadiennes, construisaient leurs propres embarcations, mais admiraient les barques européennes. Aussi, l'on a pu constater un transfert de techniques et de savoir-faire progressif. De nombreuses populations se sont établies au bord du fleuve qui reste pour certaines communautés la principale voie de déplacement. Pourtant, des canots à glace ont perdu aujourd'hui leur utilité quotidienne pour n'être utilisés que sporadiquement lors de compétitions sportives annuelles. Mais des associations se créent pour sauver des navires de leur situation d'abandon et restaurer ainsi quelques unités précieuses.

Plus largement, les chants marins, des phares font actuellement l'objet de dispositifs de valorisation patrimoniale, notamment en lien avec le musée maritime de Québec.

6 juillet après-midi : les enjeux de la valorisation d'un tel patrimoine.

Le PCI renvoie à des connaissances qui peuvent être revitalisées dans le cadre de projets forts éloignés les uns des autres comme nous l'enseignent les différentes communications.

Ainsi, Fabrice Denise - Musée Départemental Arles Antique - affirme-t-il que le Patrimoine Culturel Immatériel n'appartient pas au vocabulaire de l'archéologie puisque cette discipline s'attache à retrouver et à interpréter des traces tangibles du passé. Pourtant, la notion incite notre intervenant à **s'interroger sur l'opposition entre le visible et l'invisible**, en évoquant l'accessibilité difficile aux objets (l'archéologie fluviale est particulièrement contrariée par le problème de la turbidité du cours d'eau) et l'accessibilité intellectuelle de la découverte qui ouvre immédiatement la question de la compréhension et de l'interprétation des traces mises à jour. Par ailleurs, la restitution des sites archéologiques fluviaux passe par le dessin subaquatique et le recours aux logiciels informatiques en trois dimensions, deux techniques au service de la mise à jour d'un monde mystérieux. Dans la même perspective, une archéologie expérimentale se développe pour retrouver les gestes d'autrefois, permettant la reconstitution de barques. Enfin, la contribution d'artistes ouvre la possibilité de proposer d'autres formes de narrations et de transmissions des connaissances.

Ensuite, André Julliard - Musée Escale Haut Rhône - montre **la dimension politique et stratégique des processus de patrimonialisation**. Des choix sont en effet opérés par les élus locaux et l'étude ou la valorisation de certaines caractéristiques de leur territoire sont pensées en fonction de l'impact possible en termes d'image et de communication. Aussi, valoriser l'histoire de la batellerie aurait pu, selon certains élus, porter la perception d'un Rhône encombré. Un travail d'étude sur les installations nucléaires des aménagements du Haut Rhône, ou le thème du « Rhône dépotoir », risquaient d'écorcher durablement l'image du territoire en inscrivant la nuisance comme caractéristique identitaire. Enfin, les recherches concernant les Saints protecteurs du Rhône intéressaient peu les élus car ces derniers estimaient que le religieux ne devait pas intervenir dans l'espace public - d'autant plus que le Saint Nicolas renvoyait à la batellerie. Selon notre intervenant, le Patrimoine Immatériel s'incarne dans des objets et il est impératif que ces derniers soient emblématiques dans le territoire. Ils doivent être les vecteurs d'un sentiment d'identité et de continuité. Dans le secteur présenté, l'image défendue par les élus est celle d'une « zone naturelle préservée ». Aussi les choix de valorisation patrimoniale sont orientés par cette volonté.

L'intervenant suivant était un praticien de la valorisation patrimoniale. Au sein de son association, Jean Chaudière tente de **retrouver les gestes et savoir-faire d'autrefois**. Pour reconstruire une barque, il faut créer du lien entre les générations et réunir deux menuisiers : l'ancien, « le cerveau », et le jeune, « les bras », qui exécute selon les instructions du détenteur d'un patrimoine immatériel qu'il doit transmettre. Que se soit pour la langue occitane ou pour la confection de cordage, l'intervenant entend jouer le rôle « d'élément de transmission » afin de contribuer à la perpétuation de patrimoines

immatériels.

7 juillet matin : les enjeux de la valorisation d'un tel patrimoine (suite et fin).

Julien Langumier, représentant de la DIREN, note que la question des inondations n'adhère pas complètement avec la notion de Patrimoine Immatériel. Les crues renvoient à une mémoire d'événements, de faits historiques et les inondations posent ainsi la question de la visibilité et de la présence réelle au quotidien du risque. Elles constituent **un patrimoine négatif, celui de désastres ou de catastrophes.**

Aussi, la notion de patrimoine comme le fait de retrouver des savoir-faire pour mieux se protéger des inondations est-elle une réponse partielle et incomplète aux problèmes contemporains. Comment en effet éviter une vision passéiste pour trouver des réponses en adéquations avec les problématiques contemporaines, et notamment comment répondre aux questions de la sensibilisation et de l'information des populations face à la complexité du rapport au risque ? Deux difficultés semblent en effet très prégnantes dans la réception des campagnes d'information des riverains : hors crue, la communication provoque le déni ; après l'événement encore présent dans tous les esprits, elle attise l'énervement et les critiques envers les actions de la puissance publique. La DIREN a donc fait le choix de rompre avec cette communication institutionnelle pour tenter de faire passer le message sous des formes sensibles à travers un appel à projets lancé vers les acteurs culturels et artistiques.

7 juillet matin : inventaire, conservation et valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel.

Sophie Vuillemard, responsable du pôle documentaire, présente **la Banque de Données fleuve Patrimoine**, projet coordonné par la Maison du fleuve Rhône. Il s'agit de la création d'un système d'informations documentaires partagées sur le fleuve Rhône, dans ses dimensions historiques, culturelles et patrimoniales. La BDFP s'ancre dans une perspective globale d'enrichissement de la connaissance du fleuve Rhône et de mise en valeur des patrimoines fluvio-rhodaniens. Elle propose une plateforme collaborative de stockage et de partage de données provenant des collections et des fonds patrimoniaux de 26 structures partenaires localisées sur l'ensemble du linéaire fluvial. Ce système documentaire partagé sur le Rhône propose un vaste terrain de recherche sur des biens tant matériels (barrages, ponts, bateaux,...) qu'immatériels (rituels, croyances, mythes, légendes...) concernant le fleuve, son histoire, ses acteurs, ses paysages, ses pratiques, ses usages.

Christèle Burgard a présenté comment la Conservation du Patrimoine de la Drôme contribue à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de patrimoine, au développement culturel, touristique, économique, et à l'aménagement du territoire.

Les commandes photographiques permettent la diffusion auprès des publics d'une approche sensible du patrimoine drômois. Ainsi, chaque année, une commande **est** passée à un photographe sur un sujet en relation avec un projet de la CPD : paysages des Baronnies, architecture de châteaux, chantiers sur des opérations de conservation / de restauration de bâti, lieux emblématiques de la Drôme comme la RN7 et le Rhône. Il s'agit à travers ces opérations de relever le patrimoine, contribuer à sa découverte et son identification, conserver la mémoire et enrichir les collections départementales. C'est aussi un façon de sensibiliser les publics en diffusant les photos dans des publications et des expositions, et de porter un regard original sur les patrimoines.

Cette année 4 artistes ont fixé des images sur le Rhône comme lieu naturel, patrimonial et ses nouvelles pratiques sociales : témoignages d'usages mais aussi mises en scène qui dépassent le simple regard objectif.

Maryannick Chalabi, représentante du Service de l'inventaire du patrimoine Culturel de la Région Rhône-Alpes, évoque l'apport du patrimoine immatériel à **l'inventaire des ponts sur le Rhône et la connaissance ethno-historique de l'imaginaire au service de l'étude des points de franchissement.**

Elle rappelle qu'en 2004 le législateur a modifié l'intitulé du Service de l'Inventaire général le faisant passer d' « Inventaire des Monuments et Richesses artistiques » à « Inventaire du Patrimoine culturel ». Il prenait ainsi en compte l'évolution des missions de ce Service dont le champ d'étude avait considérablement grossi depuis 1964 ; mais il entendait aussi sans doute lui signifier qu'il devait désormais prendre en charge, de façon plus méthodique, la part du patrimoine immatériel. L'élargissement des domaines de compétence, associé à la mise en œuvre depuis une dizaine d'années de dossiers entièrement numériques, va désormais permettre une intégration plus performante des données ethnologiques. L'inventaire des points de franchissement du Rhône associé au programme « De rive à rive » de la Maison du fleuve Rhône en est une des premières applications. L'ensemble de ces données (relatives au savoir-faire, aux usages, pratiques ou faits historiques entre autres) sera intégré dans le dossier électronique, aussi bien de façon traditionnelle par des textes ou des images fixes, que par l'utilisation de technologies permettant une approche plus active et vivante (son, image animée...).

Jean-Claude Bonfanti explique sa démarche : comment et pourquoi un producteur et réalisateur de documentaires devient éditeur ? Dans son cas, c'est par intérêt pour les archives. Selon lui, **les fonds d'archives sont des « malles au trésor »**, elles recèlent des images rarement vues, voire inédites. Longtemps la télévision s'était fait mission de les fabriquer et de les exploiter en les montrant, en les vendant pour être montrées. Ce flux s'est arrêté avec la multiplication des chaînes, la course à l'audimat, la paupérisation des programmes, une heure de talk-show coûtant cent fois moins cher qu'un documentaire qui fabriquerait et utiliserait des archives. Aussi est née l'idée de publier certaines de ces archives sous forme de dvd. Cependant, les seules archives audiovisuelles ne sont pas un

objet en soi. Il faut soit les monter, en faire un discours cohérent c'est-à-dire une émission ; soit les contextualiser en les restituant au plus près de leur état d'origine – brutes de forme. Elles deviennent alors, ces archives, un complément de l'écrit. Là, chaque lecteur serait en mesure de construire sa propre opinion. C'est pourquoi notre intervenant a décidé de publier des livre+dvd afin que des documents circulent et soient ainsi conservés et valorisés.

**7 juillet après-midi : Patrimoine Culturel Immatériel fluvial et gestion du Rhône :
quelles perspectives ?**

La table ronde ainsi que les mises en perspectives offertes au long de ces deux jours de réflexions ont souligné les ambiguïtés de la notion de Patrimoine Culturel Immatériel. Des liens évidents attachent le matériel et l'immatériel, l'objet et l'imaginaire, le faire et le dire. L'intérêt que suscite le PCI porte sur les modes de conservation et de valorisation et pose la question des limites d'une telle notion.

Christian Hottin – Ministère de la Culture - a notamment resitué cette notion dans l'histoire des questions culturelles à l'échelle internationale. Elle permet le dialogue entre différentes nations qui inscrivent l'héritage culturel dans leur propre histoire. Enfin, Yvon Deschamps a rappelé l'attachement et l'engagement de la Région Rhône-Alpes sur la question de la valorisation du patrimoine fluvial rhodanien.